



Demande d'alimentation en eau et/ou raccordement assainissement

Madame, Monsieur,

Vous souhaitez raccorder votre propriété au réseau public d'eau potable ou d'assainissement. Afin de nous permettre d'étudier votre projet, nous vous remercions de compléter ce dossier de demande de branchement.

Pour toute demande de devis votre terrain devra être borné.

Après réception de votre demande, nous vous transmettrons :

- soit un devis, réalisé à la suite de notre visite technique,
- soit une estimation financière, sans visite technique.

Votre branchement sera réalisé après :

- l'acceptation de votre devis accompagné de votre règlement,
- l'obtention des différentes autorisations administratives.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire.

Le service Clientèle

VOTRE DEMANDE

TERRAIN NON VIABILISÉ

☐ Vous demandez un devis pour la réalisation d'un branchement

Une visite sur le terrain sera réalisée par un technicien pour déterminer le coût exact de votre projet.

Joindre les documents demandés en page 4 de ce formulaire.

Souhaitez-vous être présent ? ☐ ou ☐ non

☐ Vous demandez une estimation pour votre dossier de financement

L'étude de votre dossier ne nécessite pas de visite technique. Vous recevrez une estimation sans engagement.

Pas de document à joindre.

TERRAIN VIABILISÉ

☐ Vous demandez la pose d'un compteur

Votre terrain est viabilisé avec présence

☐ d'un citerneau



☐ ou d'une borne façade



Cocher la case correspondant à votre demande

Demande d'alimentation en eau et/ou raccordement assainissement

A. VOS COORDONNÉES

Si vous êtes déjà client, veuillez renseigner votre référence :

Madame

Nom/Raison sociale :

Prénom :

N° de rue/Rue :

Code postal : Ville :

Tél. : Tél. portable⁽¹⁾ :

E-mail⁽¹⁾ :

(1) Pour être informé du suivi de votre dossier et de tout événement qui concerne le service, renseignez votre numéro de portable et votre e-mail.

Vos données personnelles sont traitées par Saur pour le traitement de votre demande. Conformément à la réglementation applicable, vous bénéficiez de droits sur les données vous concernant dont un droit d'accès, d'opposition, de rectification et d'effacement. Vous pouvez exercer ces droits par email, à l'adresse dpo@saur.com ou par courrier postal auprès de Saur, 11 Chemin de Bretagne - 92130 Issy-les-Moulineaux. Pour en savoir plus sur nos engagements, consultez notre politique de protection des données personnelles (www.saurclient.fr - Rubrique Données Personnelles). Vous disposez également du droit de vous inscrire sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique. Pour plus de renseignements, consultez le site www.bloctel.gouv.fr.

> Vous êtes : ☐ Propriétaire ☐ Lotisseur/aménageur ☐ Collectivité ☐ Locataire⁽²⁾

N° parcelle/lot : Section cadastrale : Coordonnées GPS :

(2) fournir un justificatif et accord du propriétaire.

Si vous êtes propriétaire, est-ce votre : ☐ Résidence Principale ou ☐ Résidence Secondaire

> Adresse du branchement à réaliser :

Rue/Lieu-dit :

Ville :

Nota : dans le cadre d'une construction neuve ou d'une rénovation, veuillez préciser le nom de la société responsable des travaux en qualité de maçon, d'architecte ou de maître d'œuvre :

Qualité : Nom :

Adresse :

..... Tél. :

B. NATURE DES TRAVAUX À RÉALISER

☐ Branchement neuf : ☐ Eau potable : Nombre de branchements

☐ Assainissement : Nombre de branchements

☐ Eaux pluviales : Nombre de branchements

☐ Pose de compteur Date souhaitée pour la pose du compteur .

☐ Déplacement de compteur Numéro du compteur à déplacer

☐ Modification du branchement eaux usées



C. VOTRE PROJET CONCERNE

- ☐ une maison
- ☐ un immeuble :
 • nombre d'appartements :
 • nombre d'équipements sanitaires par appartement :
- ☐ un établissement artisanal ou industriel :
Joindre un extrait KBis et n° SIRET
 • de type :
 • débit souhaité :
- ☐ une activité agricole :
Joindre un extrait KBis
 • superficie de l'exploitation :
 • de type :
 • débit souhaité :

> Mise en service immédiate de votre branchement ⁽³⁾ ☐ oui ☐ non

(3) Si vous demandez la mise en service de votre branchement, le compteur sera posé et la facturation de votre abonnement commencera immédiatement.

D. BRANCHEMENT EAU POTABLE

Nota : Votre terrain devra être borné avant toute intervention.

> Afin de nous permettre de mieux évaluer vos besoins, merci de nous indiquer si vous possédez :

- ☐ une piscine ☐ un arrosage automatique d'un débit de :

Autres précisions complémentaires :

> La construction est-elle en limite de domaine public ?

- ☐ oui ☐ non (indiquez la distance par rapport à la voie publique :)

> La maison va t-elle être desservie par un autre réseau que le réseau public ?

- ☐ oui ☐ non Si, oui : ☐ puits ☐ forage ☐ récupérateur d'eau de pluie

> Nombre de personnes qui résident dans le logement :

Nota : pour une construction dans un lotissement, renseignez-vous auprès de votre lotisseur afin de déterminer si :

- ☐ le regard de comptage est à votre charge ☐ le regard de comptage est à la charge du lotisseur

> Regard ou borne présent sur la parcelle ? ☐ oui ☐ non

> Col de cygne (robinet de chantier) ? ☐ oui ☐ non

> Bouche d'arrosage ? ☐ oui ☐ non

E. BRANCHEMENT ASSAINISSEMENT

Nota : Votre terrain devra être borné avant toute intervention.

> Afin de nous permettre de mieux évaluer les éléments techniques de votre projet, merci de nous indiquer si vous possédez :

- ☐ un sous-sol Autres précisions complémentaires :

> D'autre part, veuillez nous indiquer la profondeur de sortie de votre branchement d'eaux usées par rapport au terrain naturel (sol fini) en limite de votre propriété. Ces renseignements vous seront fournis par l'entreprise qui réalisera vos travaux en domaine privé ⁽⁴⁾. Profondeur :

(4) Attention, il est possible que la profondeur demandée ne puisse pas être respectée. La profondeur de la boîte de branchement est guidée par la profondeur du collecteur principal ainsi que par les différents obstacles rencontrés (réseaux télécoms, eau, électricité, gaz...).

Nota : pour une construction dans un lotissement, renseignez-vous auprès de votre lotisseur afin de déterminer si :

- ☐ la boîte à passage direct est à votre charge ☐ la boîte à passage direct est à la charge du lotisseur

